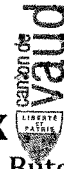


20-PET-041



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 03.03.20

Scanné le _____

Pétition en faveur de la famille X

munie de 1030 signatures, remise à Mme Sonya Butera,
vice-présidente du Grand Conseil vaudois, le mardi 3 mars 2020,
en présence de Mme et M. X

Madame et Monsieur X et leurs deux enfants âgés de 4 et 9 ans habitent à Bex depuis **plus de deux ans**. Monsieur est kurde. Madame est turque. Lui est vétérinaire, elle biologiste. Tous les deux sont poursuivis par le régime de Recep Erdogan.

Monsieur X est arrivé en Suisse le premier, et directement. Opposant politique, il a plusieurs mandats d'arrêt contre lui et a dû se cacher pendant trois mois avant de pouvoir quitter le pays en camion. Il a déposé une demande d'asile en janvier 2017.

Madame X a été gardée à vue après le départ de son mari, puis assignée à résidence. Elle a dû passer par l'Allemagne avec les enfants pour rejoindre son mari. Elle a dû y déposer une demande d'asile sous peine d'être renvoyée directement en Turquie. Elle est arrivée en Suisse romande en octobre 2017. Elle a passé quelques semaines en Allemagne, contre son gré. Raison pour laquelle la Suisse refuse de s'occuper de sa propre procédure d'asile. Sommée de quitter la Suisse, elle a reçu le 6 février un plan de vol pour l'Allemagne pour elle et les enfants. Si elle est expulsée, la famille sera séparée.

Le Secrétariat d'Etat aux migrations a proposé à trois reprises à l'Allemagne de prendre en charge la procédure d'asile du père. Après deux refus, l'Allemagne a fini par accepter. Mais le temps a passé. M. X est en Suisse romande **depuis trois ans**. Il a de la famille établie à Lausanne. Il parle couramment le français, tout comme sa femme et ses enfants. Mme X s'est qualifiée comme auxiliaire pédagogique et M. X a une promesse d'engagement auprès d'une entreprise de la région lausannoise. De plus, Madame a pris part à des activités bénévoles à Bex. L'aînée des enfants est une élève brillante. La famille s'est fait beaucoup d'amis dans la région.

Cette famille doit rester unie. Elle a toute sa place en Suisse romande et ne dépendra pas de l'aide sociale. Nous soussigné-e-s, demandons au Grand Conseil du canton de Vaud et au Conseil d'Etat de **ne pas séparer cette famille** en exécutant le renvoi en Allemagne de Mme X et des deux enfants du couple.

Nous souhaitons que ces enfants ne vivent pas un nouveau traumatisme par un deuxième déracinement et par une deuxième séparation avec leur papa.

| Nom | Prénom | Adresse | Signature |
|-----|--------|---------|-----------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Merci de renvoyer la pétition, même partiellement remplie, jusqu'au 29 février 2020 à :